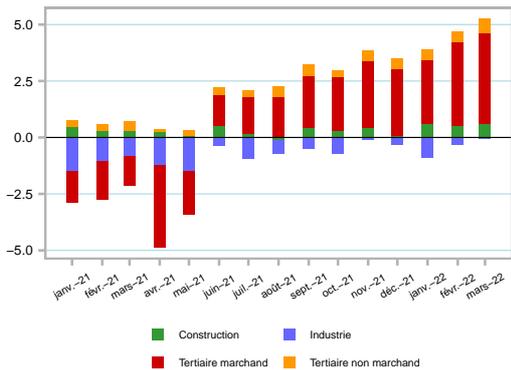


PRODUCTION

Activité économique

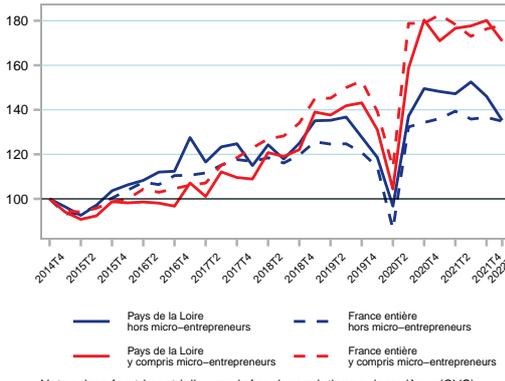
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



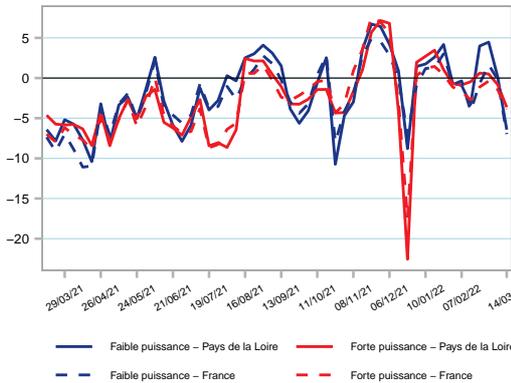
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS). Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

En mars 2022, malgré le déclenchement de la guerre en Ukraine, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur de 5 % à son niveau de 2019, après +4 % en février. Au niveau national, celui-ci est supérieur de 3 % à son niveau de 2019. Au 1er trimestre 2022, le PIB se replie légèrement (-0,2 %).

Au 1er trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 5,1 % par rapport au trimestre précédent, après +1,4 % au 4e trimestre 2021. Les créations hors micro-entrepreneurs reculent de 7,4 %, après -4,3 % au trimestre précédent.

Consommation d'électricité des entreprises

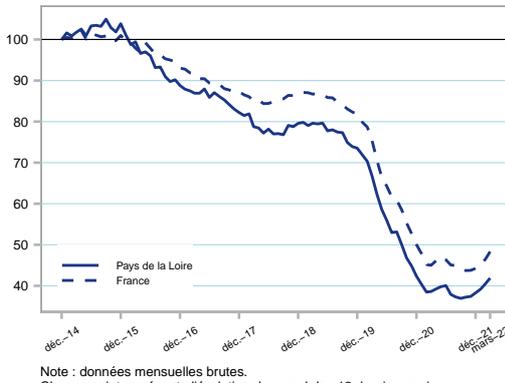
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



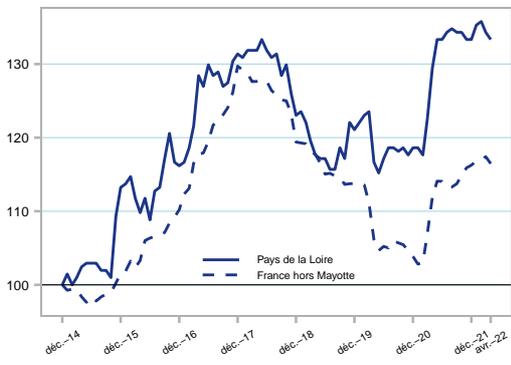
Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : Fiben, Banque de France.

Début 2022, la consommation électrique des entreprises retrouve un niveau moyen proche de la normale. Sur les 4 semaines du 21 février au 20 mars, elle est inférieure de 1 % à son niveau moyen pour les compteurs forte puissance et supérieure de 1 % pour les compteurs faible puissance.

En mars 2022, les défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois sont à nouveau en hausse (+3 %). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

Logements commencés

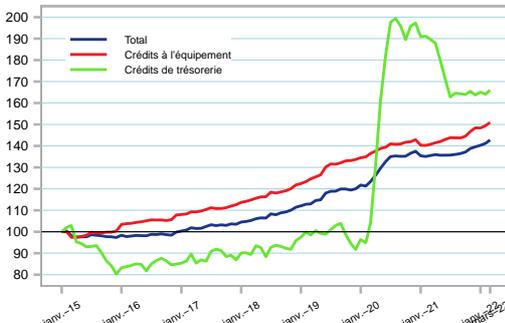
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

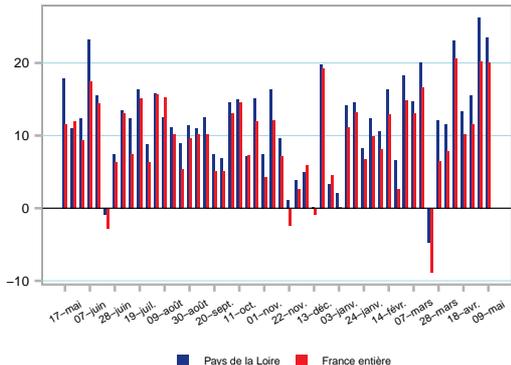
Fin avril 2022, 27 200 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé est en baisse (-0,7 %) mais reste particulièrement élevé. En France, le niveau baisse de 0,8 %.

En mars 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie sont en légère hausse (+1 %). La tendance est relativement stable depuis août 2021 après une forte baisse entre mars et juillet. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 69 % à leur niveau de mars 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

Transactions bancaires

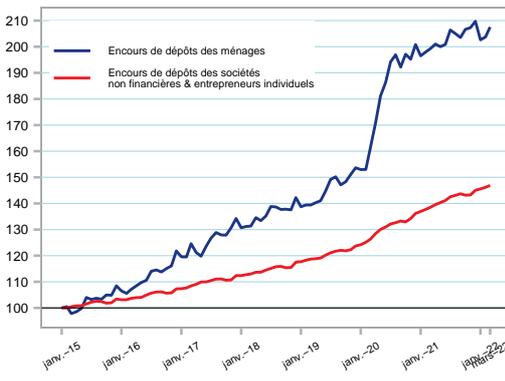
Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015

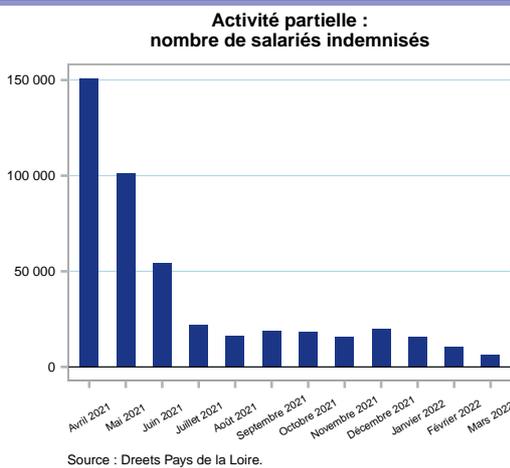
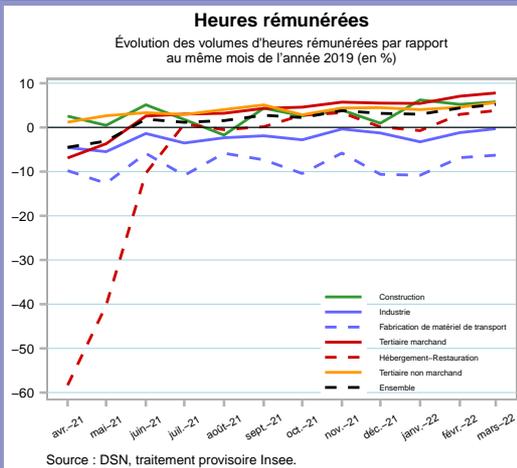


Note : données brutes. Source : Banque de France.

Début 2022, les transactions bancaires restent supérieures à leur niveau de 2019. Cette hausse est cependant à relativiser en raison du recours accru à ce moyen de paiement. En moyenne sur les 4 semaines du 18 avril au 15 mai, elles sont supérieures de 20 % à leur niveau de 2019, contre +16 % au niveau national en lien avec l'accélération des prix.

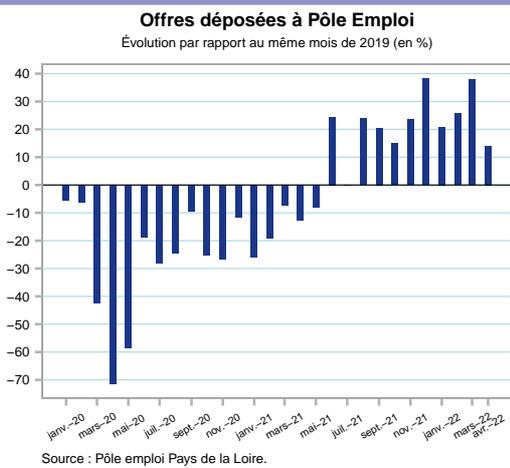
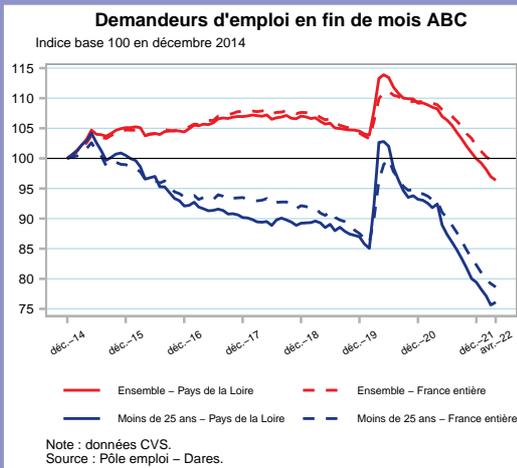
En mars 2022, les encours de dépôts des ménages sont en hausse de 1,8 %. La tendance haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,5 %.

EMPLOI – CHÔMAGE



En mars 2022, le volume d'heures rémunérées est stable par rapport à la normale (même mois en 2019) dans l'industrie. En revanche, celui-ci est en hausse dans les secteurs tertiaire marchand (+8 %) et non marchand (+6 %), ainsi que dans la construction (+6 %). L'hébergement-restauration, très impacté pendant la crise, dépasse de 4 % son niveau de 2019. La fabrication de matériel de transport est en deçà de 7 %, en lien avec les difficultés d'approvisionnement.

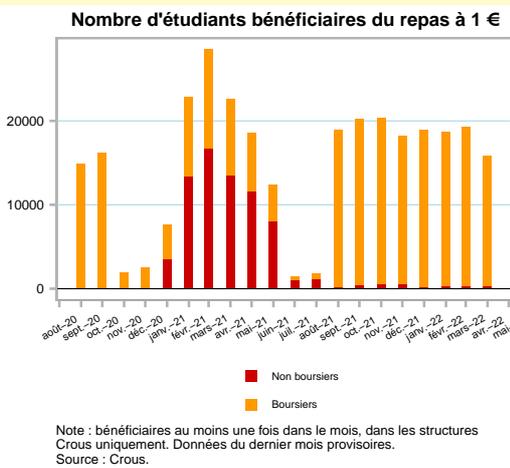
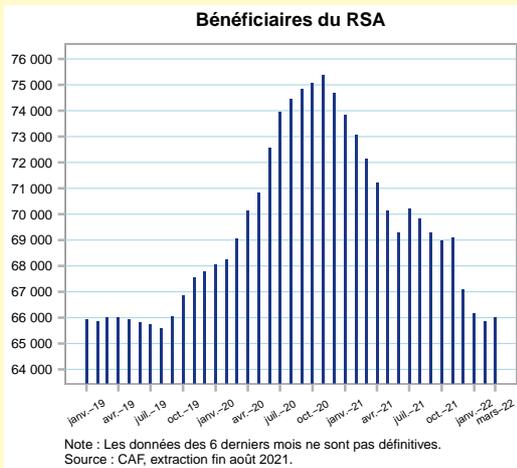
En mars 2022, 6 300 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 10 400 en février et 16 000 en janvier.



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C poursuit sa baisse en avril 2022 (-0,6 %, contre -0,7 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en légère hausse (+0,6 %, contre -0,7 % en France).

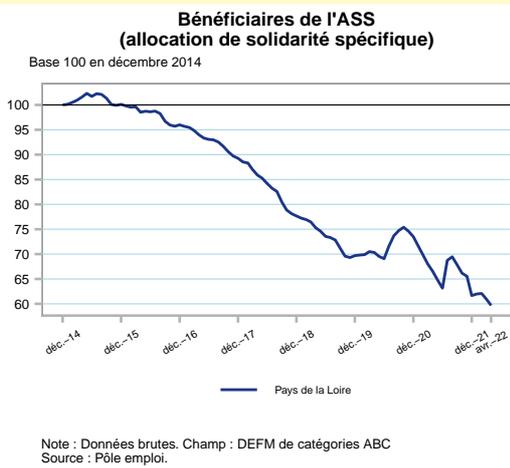
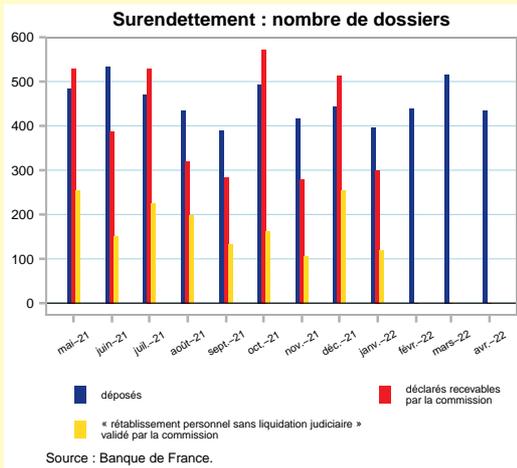
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis le mois d'août 2021. En avril 2022, elles sont supérieures de 14 % à leur niveau de 2019.

IMPACTS SOCIAUX



En mars 2022, 66 000 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires est en légère hausse de 0,2 %. La tendance est cependant à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est stable par rapport à son niveau de mars 2019.

Depuis septembre 2021, seuls les étudiants boursiers et les étudiants non boursiers en situation de précarité peuvent bénéficier des repas à 1€. En avril 2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires des repas à 1€ est en baisse de 18 % par rapport au mois précédent.



En avril 2022, le nombre de dossiers de surendettement est en baisse (-16 %) après +18 % au mois précédent. Les données sur le nombre de dossiers jugés recevables ainsi que sur les rétablissements personnels sans liquidation judiciaire ne sont pas disponibles ce mois-ci.

En avril 2022, 12 700 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse (-2,2 %), après -1,7 % le mois précédent.